



Conseil d'administration de la fondation d'Aguesseau du 18 mars 2021

I - Budget révisé 2021

La fondation d'Aguesseau a pris en compte les éléments évoqués lors du dernier conseil d'administration du 28 janvier 2021. En effet, des éléments nouveaux sont intervenus lors de sa conception au mois de novembre 2020. Ce budget révisé ne porte que sur les dispositifs, à savoir les subventions et les salaires des agents de la fondation.

Le budget initial de 9 338 000 € a été révisé à la baisse et passe à 9 174 000 €, soit 674 000 € de reliquat sur 2020 et 8 500 000 € de subvention du ministère.

Les salaires ont été ré-estimés, passant de 1 623 000 € à 1 635 000 €, prenant en compte l'augmentation du point de 1 % pour les salariés de la fondation, le plancher prime bas salaire relevé ainsi qu'une prime exceptionnelle Covid-19.

Révision également des budgets relatifs aux dispositifs vacances et restauration. Pour les vacances jeunes et familles, le budget passe de 705 000 € à 671 000 €. Le budget restauration a été revu à la hausse, passant ainsi de 1 812 000 € à 1 857 000 €.

II - Suivi de l'exécution budgétaire 2021

Pour les aides et prêts le budget est sacralisé. Il y a une prévision de 2 130 aides en 2021 réparties sur 16 mois. Le montant moyen de l'aide octroyée est de 1 055 €, dépassant ainsi le montant moyen de 1 000 € porté au budget. Ce dépassement doit toutefois être nuancé et analysé à la lumière des différents types d'aides octroyées :

- Obsèques : 1 500 €
- Sinistres : 1 600 €
- Handicap : 1 703 €
- Secours : 995 €

Concernant la volumétrie des prêts sociaux accordés, elle s'inscrit dans une baisse structurelle constatée les années précédentes et le montant moyen des prêts accordés est conforme au prévisionnel : 2 222 € réalisé contre 2 212 € budgété.

III - Les logements temporaires

Des offres de logements temporaires sont proposées dans tous les départements d'Ile-de-France à l'exception du Val-d'Oise. Au 1^{er} mars 2021 la fondation disposait de :

- 75 logements en colocation,
- 171 logements meublés.

Les nouveaux projets sont en cours d'analyse. Le conseil d'administration a donné son accord pour un logement de type T5 (4 chambres) situé 130 rue de Saussure dans le 17^{ème} arrondissement. Un autre logement de type T5 (4 chambres) situé 13 rue Durantou dans le 15^{ème} arrondissement a fait également l'objet d'un accord du conseil d'administration consulté par mail il y a deux semaines.

IV - Projet de création de séjours locaux pour les jeunes aux Antilles (point sur l'offre séjour vacances Outre-Mer)

La fondation d'Aguesseau propose, à titre expérimental pour l'été 2021, d'organiser des séjours vacances jeunes de proximité pour les enfants des personnels affectés à La Réunion, à Mayotte, en Guadeloupe, à la Martinique et en Guyane. Ce choix est de privilégier des associations du tissu économique local plutôt que des associations ou organismes métropolitains.

- **Nouvelle offre pour La Réunion :** un séjour vacances jeunes de proximité est proposé du 10 au 22 juillet 2021 en faveur des enfants de 6 à 11 ans et des jeunes de 12 à 17 ans (séjour multiactivités). Le séjour, qui bénéficiera à 16 jeunes, est organisé par l'association locale Marmailles aventures et restera modulable en fonction de la situation des demandes de séjours. Il sera mutualisé avec l'association EPAF des ministères économiques et financiers.
- **Nouvelle offre pour Mayotte :** un séjour vacances jeune de proximité est proposé du 25 juillet au 1^{er} août 2021 en faveur des enfants de 6 à 11 ans (séjour apprentis nageurs) et des jeunes de 12 à 17 ans (séjour multiactivités). Organisé par l'association locale Marmailles aventures, il devrait bénéficier à 12 jeunes mais restera modulable également. La mutualisation se fera avec l'association EPAF des ministères économiques et financiers.

Des séjours prévus initialement pour l'année 2022 ont été avancés d'une année pour les enfants des territoires des Antilles et de la Guyane compte tenu de la situation pandémique et dans le respect de l'équité vis-à-vis des enfants de Métropole. Plusieurs offres ont été proposées par les présidents de CRAS de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane .

- **Offres sélectionnées pour la Guadeloupe :** une offre a retenu l'attention de la fondation, celle de l'association BWA Lansan. Elle se distingue par des objectifs éducatifs comme la sensibilisation à l'environnement, la culture et l'histoire de la Guadeloupe, la pratique d'activités de pleine nature. Deux sessions seront

proposées, une du 19 au 23 juillet 2021 et l'autre du 2 au 6 août 2021. Douze jeunes seraient retenus par session.

- **Offres sélectionnées pour la Martinique :** une seule date de session serait retenue, celle du 17 au 31 juillet 2021. Avec un hébergement situé sur la côte sud-caraïbe, dans la commune de Sainte-Luce, elle devrait permettre à 15 jeunes de découvrir la Martinique.
- **Les séjours pour la Guyane :** compte tenu des délais courts pour rechercher des propositions de séjours de proximité, aucune offre n'a pu être communiquée à la fondation. Cependant, la fondation propose de faire bénéficier aux jeunes de Guyane du séjour proposé à la Martinique. Dans ce cadre la fondation prendrait en charge le coût aérien du billet et du préacheminement entre Cayenne et Fort-de-France, comme cela est le cas pour les séjours DROM/Métropole. La fondation prévoit de faire bénéficier 5 jeunes au séjour organisé en Martinique, chiffre également modulable en fonction de la situation des demandes de séjours.

V-Point d'information sur les statuts de la fondation d'Aguesseau

Le président de la fondation, Philippe Lemaire, doit recevoir prochainement les représentants des organisations syndicales en bilatérale pour échanger sur les futurs statuts dont le projet vient de leur être adressé. Ceci fait suite à des échanges qui ont déjà eu lieu depuis l'arrivée de Philippe Lemaire en 2019 (rencontres bilatérales, groupe de travail). Si les représentants des organisations syndicales et les représentants de la fondation et de l'administration s'accordaient sur le projet, le texte serait obligatoirement présenté au Conseil d'Etat.

Le prochain conseil d'administration se tiendra le 24 juin 2021.

Le représentant de la fédération Interco au conseil d'administration,

Jean-Jacques Vêtu.